



Lempdes, le 26 octobre 2017

**Objet :** Formation « foncier forestier » à destination des élus et membres des Comités SMGF

Madame, Monsieur le Maire,  
Monsieur le Président de SMGF,  
Mesdames, Messieurs les adjoints et conseillers municipaux,  
Mesdames, Messieurs les membres de Comités SMGF,

Avec plus de 36 000 hectares de forêts et un taux de boisement de 59 %, la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne est le deuxième territoire forestier du Puy-de-Dôme. Par ailleurs, la commune de Saint-Victor-Montvianeix est actuellement pilote sur la question du foncier forestier « public », avec un travail mené pour mieux connaître et valoriser le patrimoine boisé de la commune et de ses sections (avec le soutien de l'intercommunalité, de l'association des Communes forestières, et de l'Office national des forêts).

Dans ce contexte, j'ai le plaisir de vous inviter à participer à une formation qui aura lieu :

**Jeudi 30 novembre 2017, de 9h à 16h30**  
à Saint-Victor-Montvianeix (salle « La Grange », à côté de la mairie)

**« Foncier forestier : biens sans maître et dispositions propres  
aux forêts des communes et sections de communes »**

Cette rencontre, organisée par l'Union régionale des Communes forestières est **ouverte à l'ensemble des élus et aux membres des Comités de Syndicats mixtes de gestion forestière**. Pour la bonne organisation de cette formation, je vous remercie de bien vouloir retourner le bulletin-réponse ci-joint **avant le 22 novembre**.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur le Maire, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les élu(e)s, Mesdames et Messieurs les membres du Comité syndical, à l'expression de mes sincères salutations.

**Dominique JARLIER,**  
Président de l'Association des Communes  
forestières du Puy-de-Dôme

## « Foncier forestier : biens sans maître et dispositions propres aux forêts des communes et sections de communes »

**Jeudi 30 novembre 2017, de 9h à 16h30, à Saint-Victor-Montvianeix**

**Inscription (une confirmation par mail sera envoyée en mairie la semaine précédent la formation)**

**Par téléphone** auprès de Guillaume DAVID, au 06.10.78.76.55 ou 04.73.83.64.67  
**ou par e-mail** puydedome@communesforestieres.org  
**ou Par courrier** Communes forestières 63 - Maison de la Forêt et du Bois - Marmilhat  
 10 allée des Eaux et Forêts - 63370 LEMPDES

Commune ou SMGF représenté : .....

NOM	Prénom	Fonction	Matinée en salle	Repas*	Après-midi terrain
			Oui / Non	Oui / Non	Oui / Non
			Oui / Non	Oui / Non	Oui / Non
			Oui / Non	Oui / Non	Oui / Non

Le nombre de participants sera limité à 30 personnes. En cas d'inscriptions supplémentaires, une priorité sera donnée aux représentants des communes et SMGF adhérents à l'Association des Communes forestières du Puy-de-Dôme.

### Programme de la formation

#### Matinée en salle, de 9h à 12h30

- Chiffres et données clés sur la forêt du territoire, état des lieux du foncier forestier ;
- lien entre foncier forestier public et Office national des forêts ;
- présentation du travail mené sur Saint-Victor-Montvianeix ;
- droits de préférence et de préemption des communes en cas de vente de parcelles boisées ;
- procédures applicables aux biens présumés sans maître.

**Repas à l'Auberge de la Louvière (\*à la charge des participants : menu avec boissons à 13 €)**

#### Après-midi avec visite en forêt de Saint-Victor-Montvianeix, de 13h45 à 16h30

- Illustration de plusieurs points abordés en matinée ;
- pensez à vous munir de chaussures et vêtements adaptés.

### Intervenants

- **Guillaume DAVID**, responsable de l'Association des Communes forestières du Puy-de-Dôme
- **Michel GIRARD**, adjoint au maire et Président du Syndicat mixte de gestion forestière
- **Anthony CUBAYNES**, technicien CRPF Nord Forez
- **Jean-Louis RIFFAUD**, Directeur de l'Agence ONF Montagnes d'Auvergne, ou son représentant